



Genève, le 5 mars 2015

Aux représentant-e-s des médias

### **Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

#### **Rejet du recours contre la votation cantonale du 8 mars 2015**

Le Conseil d'Etat a pris acte avec satisfaction de la décision de ce jour de la chambre constitutionnelle, qui rejette le recours contre la votation du 8 mars sur la loi sur la police, et ne fera pas d'autre commentaire.

\* \* \* \* \*